



Prêt d'argent reconnaissance de dettes

Par **jep61**, le **15/02/2008** à **17:18**

Bonjour,
En Novembre 2005 j'ai prêté 3000€ sans intérêts à une amie en échange de 6 chèques de 500€.
En novembre 2006, son compte n'étant pas approvisionné, une reconnaissance de dettes a été établie avec une date limite (1 novembre 2007) (Je suis toujours en possession de ses 6 chèques périmés)
Fin novembre 2007, elle me devait encore 2520 €.
Suite aux promesses non tenues au cours d'une réunion avec un conciliateur de justice qui lui a conseillé de présenter un dossier de surendettement, elle nous a communiqué sa nouvelle adresse. (fausse adresse constaté par la suite)
Elle serait RMiste et toucherait l'allocation logement
Fin janvier 2008, je me suis tourné vers le tribunal d'instance pour comparaître le 7 mars 2008.
Début février 2008 je recevais un courrier du greffe du tribunal m'informant que la personne n'habitait pas à l'adresse indiquée et dans ces conditions m'invitait à faire procéder par voie d'assignation.
Elle a bien sûr changé de N° de portable
Comment retrouver cette personne et qui est habilité à le faire ?
Que puis-je faire ?
Merci de m'aider
jep61